

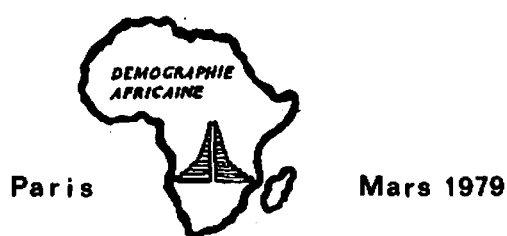
GROUPE DE TRAVAIL DE DEMOGRAPHIE AFRICAINE  
( IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM )

# *SYNTHESE des RECENSEMENTS AFRICAINS*

DOCUMENTS D'INFORMATION

-6-

ENQUETE PAR SONDAGE  
ET RECENSEMENT





PUBLICATIONS DEJA PARUES

Monographies Méthodologiques

Documents d'Information

1 - Mauritanie

2 - Haute-Volta

3 - Tunisie

4 - Algérie

5 - Somalie

1 - Estimations indirectes de fécondité et de mortalité.

2 - Estimations indirectes de migrations internationales.

3 - Estimations de la population de fait et démographie de la population non résidente.

4 - Le besoin d'un système d'état-civil.

5 - Méthodes indirectes d'estimation des migrations internationales.

6 - Enquête par sondage et recensement (présent fascicule).

AVERTISSEMENT

Le texte reproduit dans ce Document d'Information ne concerne pas directement le recensement mais une enquête par sondage réalisée en liaison avec le recensement. Il s'agit de l'enquête par sondage sur le revenu, qui a été menée en Avril 1972 en Grande-Bretagne, soit un an après le recensement de 1971.

Les problèmes méthodologiques soulevés par cette enquête considérée comme le deuxième passage du recensement, de même que l'utilisation conjointe du recensement et de l'enquête pour aborder un sujet particulièrement délicat, nous ont paru intéressants et justifier l'insertion de ce texte dans la série.



Traduction de l'article\*:

"1971 - CENSUS VOLUNTARY SURVEY ON INCOME"

de Faith BANFIELD

Publié par : Population Trends - Summer 1978 - (Office of Population  
Censuses and Surveys - London)

\*  
\*     \*

LE RECENSEMENT DE 1971 : ENQUETE VOLONTAIRE SUR LE REVENU

par Faith BANFIELD

Les consultations menées avant le recensement de 1971 ont montré une importante demande pour la question du revenu dans le recensement. Les Etats-Unis ont inclus des questions sur le revenu dans leurs recensements décennaux depuis 1940 et le Canada, l'Allemagne et les Pays-Bas, parmi d'autres, ont également posé des questions sur le revenu dans leurs recensements. Les statistiques existantes sur le revenu provenant du Revenu Intérieur du Ministère du Travail ou des sources de la Sécurité Sociale ne comprennent pas les données sur la démographie, l'habitat, l'instruction ou l'activité économique nécessaires pour de nombreux types d'analyses croisées. Les statistiques existantes sont également déficientes parce que la collecte est assujettie aux contraintes administratives qui restreignent leur couverture ; le Revenu Intérieur, par exemple, a produit relativement peu d'information sur les personnes à bas revenus, inférieurs aux limites d'exemption de la taxe.

Les réponses du public aux tests du recensement ont suggéré toutefois que le revenu n'était pas un sujet convenable pour un recensement obligatoire et il a donc été convenu que l'information sur le revenu serait obtenue à partir d'une enquête volontaire par

---

\* Afin d'en faciliter la reproduction, les textes des tableaux et des figures n'ont pas été traduits.

sondage à 1 % réalisée par la voie postale aussi peu de temps que possible après le Jour du Recensement. Le questionnaire s'adresserait à un individu au sujet de son revenu et la réponse serait rapprochée de l'information déjà obtenue sur l'individu dans le recensement. En pratique, le recensement principal ayant provoqué des réactions plus vives que prévu, l'enquête fut reportée d'un an et les questionnaires n'ont pas été envoyés avant juin 1972.

L'échantillon a été constitué parmi les membres de 1 % (environ 180.000) des ménages privés dénombrés dans le recensement des ménages de Grande-Bretagne, choisis à intervalles réguliers à partir de listes ainsi que parmi 1 % des personnes vivant dans des établissements non privés, représentant un total de 407.000 personnes. Un questionnaire n'était adressé qu'aux personnes âgées de 15 ans ou plus, habituellement résidents dans les ménages ou établissements dénombrés. Il y eut quelques exceptions : par exemple, les questionnaires n'ont pas été adressés aux établissements militaires (quoique des militaires mariés figuraient dans l'échantillon), de même qu'aux bateaux et aux services diplomatiques.

Le questionnaire était conçu pour fournir des données sur les revenus individuels annuels de l'année se terminant le 5 avril 1972. Toutefois, pour certains types de revenu, il a été admis qu'il serait plus facile de donner les gains ou revenus moyens pour une période plus courte que l'année, pourvu que soient donnés aussi les renseignements nécessaires pour pouvoir calculer un chiffre annuel. Il a été ainsi procédé pour le revenu hebdomadaire moyen provenant du travail et l'on a demandé les sommes perçues la semaine passée en matière de sécurité sociale. L'information sur le revenu a été demandée sous six rubriques principales -salarié, travail indépendant, revenu d'étudiant, pensions hors Sécurité Sociale, pensions de Sécurité Sociale, bénéfiques et autres revenus y compris les revenus d'investissements et les rentes. On a demandé les chiffres réels et non pas les chiffres théoriques afin de pouvoir estimer les revenus totaux de chaque personne et du ménage. Dans certains cas, c'est le revenu brut -avant déduction de taxes et autres- qui a été demandé. Il aurait certes été intéressant de demander à la fois le chiffre brut et le chiffre net mais le

questionnaire serait alors devenu trop compliqué. En complément aux questions sur les six principales sources de revenu, d'autres questions ont été posées sur la participation à des systèmes de retraite soit en relation avec un emploi de salarié soit, pour le travailleur indépendant, en liaison avec une assurance privée.

### Exploitation des Données

Après rapprochement de l'information sur le revenu des données correspondantes du recensement, les résultats ont été traités. Ceci comprenait l'élimination des incohérences (par exemple une personne n'ayant pas l'âge de la retraite ne devait pas être retrouvée comme percevant une pension) ainsi que le traitement des questionnaires incomplètement remplis. Pour ceux qui avaient indiqué recevoir une bourse d'étudiant ou une allocation de la Sécurité Sociale sans en préciser le montant, un montant fictif leur était attribué égal au montant moyen perçu par les autres enquêtés présentant des caractéristiques démographiques semblables. Dans tous les autres cas de non-réponse pour le revenu, l'information partiellement fournie était ignorée et la personne traitée comme n'ayant pas répondu. Ainsi, pour le traitement, l'échantillon comprenait les personnes ayant les données complètes sur le recensement et le revenu et les non-réponses étaient celles disposant des données du recensement mais non des données sur le revenu.

La figure 1 montre les réponses par sexe et âge après le traitement. Le taux de réponse varie de 25 % parmi les hommes âgés de 20 à 24 ans à un peu plus de 50 % parmi le groupe 65 à 74 ans. Il varie également de façon significative selon les autres groupes : ainsi le taux est élevé parmi les catégories de retraités, étudiants et ménagères, parmi les personnes ayant des qualifications post-universitaires et dans les ménages de petites dimensions; il est relativement bas dans le grand Londres. Une partie des non-réponses est due au défaut de contact avec les gens ayant déménagé dans les 14 mois qui ont suivi le Census Day : au moins 10 % des questionnaires originaux ont été retournés vierges pour cette raison.



En dépit du faible taux global de réponse et des taux de réponses variables, il a été possible d'approcher la situation réelle car dans un ensemble de recensement - enquête, les caractéristiques des non-répondants comme celles des répondants sont connues. Pour tenir compte des différentes réponses, chaque non-répondant s'est vu attribuer le revenu déclaré par un répondant ayant certaines caractéristiques choisies semblables. Autant que possible les variables choisies étaient corrélées avec les sources de revenu pour lesquelles les données avaient été recueillies dans l'enquête. Ceci veut dire qu'un grand nombre de variables de contrôle a été utilisé. La détection de chaque assortiment de non-répondant a été faite systématiquement dans la liste des répondants, à partir du point où le précédent non-répondant avait été assorti et en s'arrêtant au premier répondant satisfaisant aux conditions requises.

Pour les personnes demeurant dans des ménages privés, les variables de contrôle utilisées ont été le sexe, l'état matrimonial, la position économique (actif, étudiant, retraité, ménagère, etc ...), le statut de l'emploi (employé, indépendant), l'âge, le nombre d'enfants à charge, l'activité, le degré d'instruction, la branche d'industrie, la région de résidence, la région d'activité, les heures de travail, la dimension de l'établissement dans lequel la personne est occupée et (pour les étudiants seulement) l'occupation du père. Pour une personne demeurant dans un établissement collectif, le style d'établissement et le statut de la personne étaient des variables de contrôle supplémentaires. Tous les non-répondants ne pouvaient pas être assortis en usant toutes les variables ; dans ce cas, des variables étaient enlevées progressivement de la liste sur une base de priorité (ou bien, pour certaines variables, le nombre de catégories était diminué) jusqu'à ce qu'on puisse appairer. Par exemple, si une personne ne pouvait pas être appariée lorsque le nombre d'heures ouvrées était sur la liste, cette variable était enlevée et une nouvelle recherche effectuée. Ou si une recherche avec un groupe d'âge quinquennal s'était avérée vaine, une autre recherche était tentée avec un groupe décennal.

### Comparaison avec d'autres sources

Une importante étape de l'ensemble Recensement de 1971-Enquête suivie sur le revenu (IFS : Income Follow-up Survey) a été de comparer les résultats avec les chiffres provenant d'autres sources, par exemple de l'enquête sur les nouveaux gains (NES : New Earning Survey) et de l'enquête sur les dépenses familiales (FES : Family Expenditure Survey). Ceci pouvait faire ressortir des biais dans les réponses fournies à l'IFS ou des incohérences dans les méthodes adoptées pour corriger les non-réponses. Les comparaisons avec d'autres sources de données sont rendues difficiles par les différences de définition et de couverture entre les enquêtes mais il n'y a pas d'insuffisances évidentes dans les résultats de l'IFS.

Le tableau 1 compare les gains bruts moyens par semaine des adultes à plein temps issus de l'IFS avec les chiffres correspondants du NES d'avril 1971 et avril 1972. Les chiffres du NES se réfèrent seulement aux gains perçus pendant une période spécifique d'avril pour les principaux emplois individuels tandis que la question de l'IFS sur le revenu couvre tous les emplois y compris les emplois particuliers et les travaux fortuits. Les revenus de pourboires ont été inclus dans l'IFS et exclus du NES. On devrait donc s'attendre à ce que le revenu hebdomadaire du travail mesuré par l'IFS pour l'année s'achevant le 5 avril 1972 se situe entre les chiffres respectifs des NES d'avril 1971 et avril 1972, avec les emplois secondaires et les gratifications élevant légèrement les estimations de l'IFS.

Comme le tableau 1 le montre, il apparaît un nombre plus élevé d'individus dans les basses classes de revenus à l'IFS qu'au NES. Les différences sont plus marquées pour les femmes que pour les hommes, pour les occupations manuelles que pour les occupations non manuelles. Par exemple, pour les femmes ayant des occupations manuelles, l'IFS montre une proportion de 36 % gagnant moins de 12 livres par semaine tandis que les NES d'avril 1971 et d'avril 1972 en font apparaître 23 et 14 % respectivement. En revanche, pour les adultes à temps partiel, l'IFS a montré relativement plus d'individus dans les tranches élevées de revenus que le NES. Une explication possible de ces différences est

que l'IFS a classé une personne à plein temps ou à temps partiel selon son activité dans la semaine précédant le Census Day (25 avril 1971) tandis que le revenu du travail indiqué à l'IFS s'appliquait à l'année s'achevant le 5 avril 1972. Un employé classé à temps partiel pouvait par conséquent avoir été occupé de la sorte seulement pour une courte période de l'année et pour le reste de l'année pouvait fort bien avoir été occupé à plein temps.

La figure 2 donne les distributions cumulées des gains du travail des adultes, à la fois pour le plein temps et le temps partiel, à partir de trois sources différentes : l'IFS (année s'achevant au 5 avril 1972) ; les NES pour avril 1971 et avril 1972 ; et le FES de l'année 1971. Les distributions témoignent d'une bonne ressemblance.

Le tableau 2 et la figure 3 sont tous deux relatifs aux revenus des ménages provenant de toutes sources ; ils comparent les chiffres IFS avec les chiffres FES des années 1971 et 1972. Il y a une petite différence dans les chiffres de revenu annuel moyen des ménages à partir de deux sources (tableau 2) et les distributions par source présentant un accord satisfaisant si l'on garde à l'esprit les différences de définition. Ainsi les chiffres FES incluent dans la rubrique "Autres Sources" : les gains provenant du travail fortuit (inclus par l'IFS dans "employé" ou "indépendant") ; un montant de revenu attribué aux ménages vivant de rentes ou habitant leurs propres maisons (omis de l'IFS) ; et le revenu perçu par les enfants de moins de 15 ans (omis de l'IFS).

Les distributions cumulées de revenu total annuel du ménage indiquées à la figure 3<sup>se</sup> comparent assez bien mais avec une plus grande proportion dans l'IFS que dans le FES de ménages avec soit de très bas revenus, soit de très hauts revenus. Au IFS, environ 4 % des ménages ont des revenus supérieurs à 5 000 livres contre 3 et 4 % respectivement selon les statistiques de 1971 et de 1972 du FES. A l'autre extrémité, 10 % des revenus sont inférieurs à 500 livres selon l'IFS au lieu de 8 % au FES de 1971.

## Résultats

La figure 4 fournit un exemple de l'information disponible à partir de l'enquête. Elle donne le revenu annuel moyen du travail salarié et indépendant pour les hommes et les femmes à plein temps, selon l'âge et le niveau d'instruction. Elle montre que les hommes de chaque âge pourvus de qualifications du 1er degré ou équivalentes ou plus élevées (niveaux académiques a et b) gagnaient plus que ceux pourvus de qualifications supérieures au niveau GCEA' mais inférieures au 1er degré (niveau académique c) et ces derniers gagnaient à leur tour plus que ceux pourvus de qualifications de niveau A ou équivalent (groupe d), eux-mêmes gagnant plus que ceux de qualification inférieure à A ou sans qualification (groupe e). La même situation prévaut parmi les femmes. A chaque niveau d'instruction, les gains moyens des hommes sont supérieurs à ceux des femmes. En général, les gains augmentent avec l'âge seulement pour les qualifications les plus élevées.

Un autre exemple est illustré par la figure 5 qui montre le pourcentage de femmes mariées qui ont perçu un revenu durant l'année selon le type d'activité économique. Celui-ci peut être employé (plein temps ou temps partiel), indépendant ou inactif et l'analyse est menée, suivant l'âge du plus jeune enfant à charge des femmes et selon le revenu du couple fourni par d'autres sources que l'activité de l'épouse. Ce diagramme se propose de répondre à la question : les femmes mariées travaillent-elles pour augmenter le revenu familial ou bien leur participation à la force de travail est-elle sans relation avec le revenu familial provenant d'autres sources ? Il nous montre ainsi que l'âge du plus jeune enfant à charge exerce un plus grand effet sur la décision de la femme quant à son travail que le montant du revenu de la famille provenant d'autres sources. Mais il y a une tendance générale à la baisse du taux d'activité à mesure que le revenu annuel provenant d'autres sources augmente.

Table 1 Average gross weekly earning of full-time employees: NES and IFS

	NES April 1971 £	NES April 1972 £	IFS Year to April 1972 £
Men aged 21 and over			
manual occupations	28.8	32.1	29.2
non-manual occupations	38.9	43.4	42.5
Women aged 18 and over			
manual occupations	14.7	16.6	13.9
non-manual occupations	19.7	22.1	19.2

Table 2 Household income by source: FES and IFS

	FES 1971 Jan-Dec £	FES 1972 Jan-Dec £	IFS Year to April 1972 £
Number of households	7,239	7,017	181,314
Mean annual income	2,001	2,228	2,078
Income by source as percentage of total income:			
employment	73.9	75.5	75.0
self employment	7.3	6.0	7.4
pensions outside social security benefits	2.2	2.3	2.4
social security benefits	8.9	9.2	10.4
other sources	7.7	7.0	4.8 <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Including income returned as student's income

Fig. 1 Response rates by sex and age.

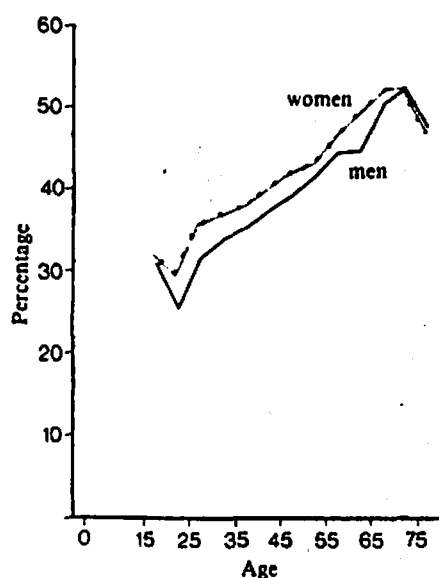
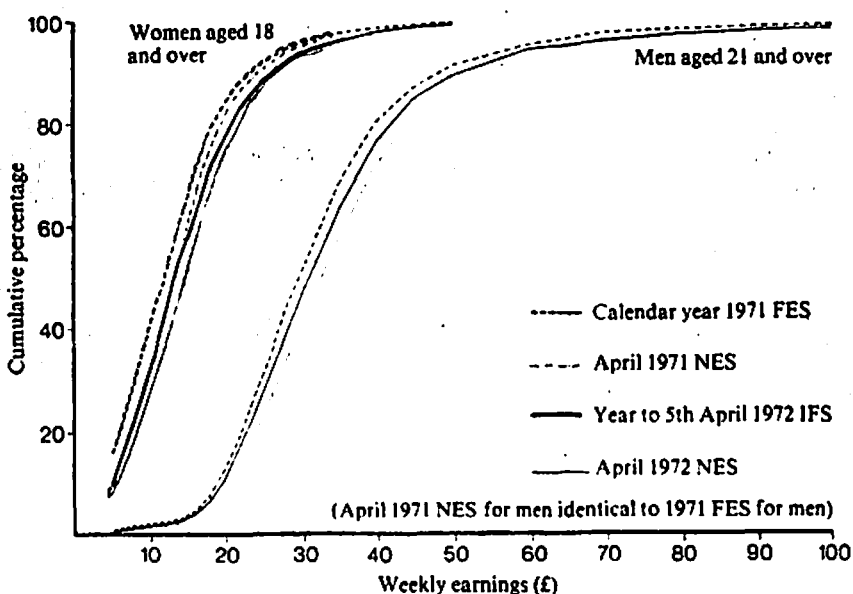
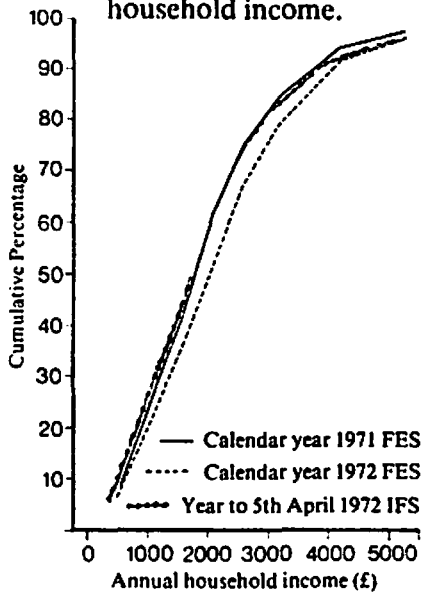


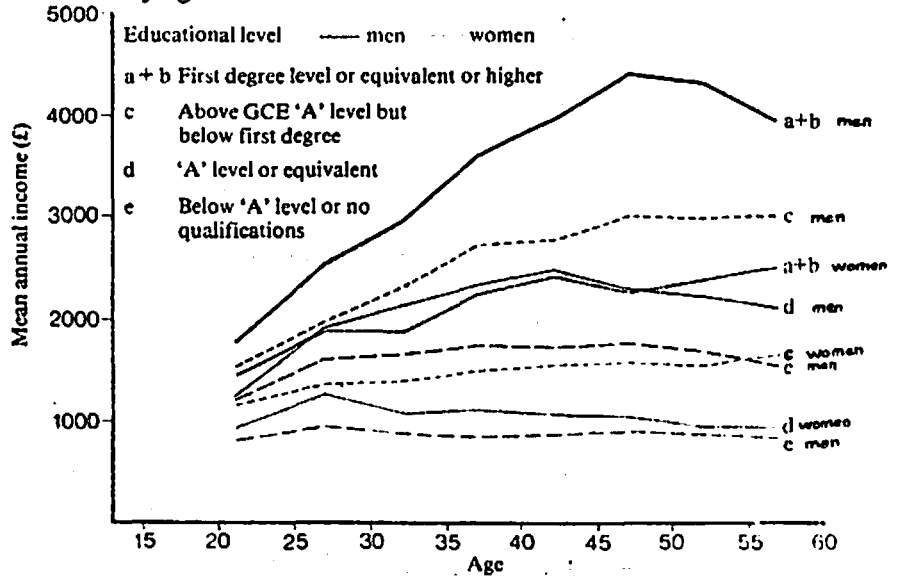
Fig. 2 Comparisons with the FES and NES of the distribution of gross weekly earnings of adults (in full-time and part-time employment).



**Fig. 3 Comparison with FES of the distribution of total household income.**



**Fig. 4 Average annual income from employment and self employment for men and women in full time employment by age and educational level.**



**Fig. 5 Percentage of married women who are economically active, by age of youngest dependent child and the income of the married couple excluding income from wife's economic activity.**

